

DIRECTION GÉNÉRALE

Siège social
« Les Coreix » - BP 2
87430 Verneuil Sur Vienne
Tél. : 05 49 77 32 89

Siège administratif
16 avenue de Chavailles
CS 10235
33525 Bruges Cédex
Tél. : 05 49 77 32 89

contact@saferna.fr
www.saferna.fr

S.A. au cap. de 4 143 056 €
RCS Limoges 096 380 373
SIRET 096 380 373 00157
NAF 4299 Z
N° identification TVA :
FR 39096380373

Transmission d'une exploitation agricole mettant en valeur 2 121 hectares dans la Vienne : l'accompagnement de la Safer permet l'installation de trois agriculteurs par la reprise de l'ensemble et la préservation de 9 emplois salariés.

Dans le département de la Vienne, la Safer Nouvelle-Aquitaine a accompagné la transmission d'un ensemble comprenant 12 sociétés d'exploitation agricole mettant en valeur au total 2 121 hectares. Après appel de candidatures et concertation avec les acteurs locaux selon les règles prescrites, le conseil d'administration de la Safer, qui s'est tenu le 10 novembre 2022, a décidé d'attribuer l'exploitation agricole à la Société Agro Team, société en cours d'immatriculation, permettant ainsi l'installation réelle et sérieuse de trois agriculteurs à titre principal. Cette décision, conforme aux missions d'intérêt général de la Safer, a été agréée par les représentants de l'Etat.

Ce projet de cession, hors norme par sa taille et sa complexité, entre dans le cadre des missions de la Safer. L'exploitation est à vocation grandes cultures avec de l'irrigation partielle (33% irrigués), une unité de stockage de céréales (16 000 tonnes), du matériel agricole de dimensions adaptées à l'exploitation de l'ensemble des 2 121 ha mis en valeur. Cette transmission complexe comprend en parallèle la cession de l'activité solaire et des parts dans une unité de méthanisation (approvisionnant notamment Grand Poitiers pour ses besoins en gaz en particulier pour les bus de ville).

Dans le cadre de ses missions et des politiques publiques, la Safer Nouvelle-Aquitaine accompagne, en étroite collaboration avec ses tutelles (commissaires du Gouvernement Agriculture et Finances), les projets de transmission d'exploitations agricoles de son territoire. Questionné sur l'opportunité pour la Safer d'accompagner ce projet de transmission, le conseil d'administration de jeudi dernier a confirmé à l'unanimité l'importance et la pertinence de l'intervention de la Safer dans un tel dossier.

Cette transmission globale se réalise à l'amiable par la vente d'actifs et de parts de sociétés. L'analyse croisée de nombreux experts et des équipes techniques de la Safer a permis de vérifier la valorisation des parts sociales par la cohérence économique et patrimoniale de l'opération. Après étude approfondie, le démantèlement du groupe sociétaire s'est avéré impossible en l'état pour des raisons économiques, financières, de préservation de l'emploi et de capacité de conduite d'une telle exploitation.

A ce jour, les transmissions de parts sociales ne sont pas régulées à l'exception des transmissions totales. La loi dite Sempastous « plus grande transparence et égalité des chances dans l'accès au foncier » adoptée le 23 décembre 2021 est en attente des décrets d'application. Ce nouveau dispositif permettra d'intervenir dans les transmissions sociétaires conséquentes pour négocier avec les repreneurs des mesures compensatoires afin de favoriser l'installation et la consolidation des exploitations agricoles existantes jusqu'au seuil de viabilité.

L'intervention de la Safer a ouvert la cession à de multiples candidatures : sept candidatures ont été recueillies initialement, quatre se sont maintenues. Les instances de consultations et de décision de la Safer, composées de représentants de la profession agricole, des collectivités, des acteurs de l'environnement et de l'Etat, ont examinées les quatre candidatures. Le conseil d'administration de la Safer, réuni le 10 novembre 2022 a décidé d'attribuer l'exploitation agricole à la Société Agro Team, société en cours d'immatriculation.

DIRECTION GÉNÉRALE

Siège social
« Les Coreix » - BP 2
87430 Verneuil Sur Vienne
Tél. : 05 49 77 32 89

Siège administratif
16 avenue de Chavailles
CS 10235
33525 Bruges Cédex
Tél. : 05 49 77 32 89

contact@saferna.fr
www.saferna.fr

S.A. au cap. de 4 143 056 €
RCS Limoges 096 380 373
SIRET 096 380 373 00157
NAF 4299 Z
N° identification TVA :
FR 39096380373

Le projet retenu permet de garantir la transmission dans son intégralité, le maintien des emplois, l'installation réelle et sérieuse à titre principal de trois agriculteurs âgés respectivement de 32, 33 et 45 ans, et l'implantation au sein du territoire avec le projet de deux d'entre eux de venir habiter sur site. Le maintien de l'approvisionnement de l'unité de méthanisation, ainsi que les contrats commerciaux avec la coopérative sont aussi assurés.

Le conseil d'administration s'est également positionné pour demander la libération d'un volant foncier à l'occasion de la cession : 40 ha seront extraits de la transmission pour servir d'autres projets territoriaux (30 ha à court terme, 10 ha à moyen terme), lesquels seront traités par la Safer. Par ailleurs, un des associés retenus se désengage d'un projet d'exploitation dans une autre région portant sur 30 ha en location.

Dans la transmission de cet ensemble dans le département de la Vienne, **la Safer a répondu aux missions majeures qui lui sont confiées, à savoir l'installation d'agriculteurs et la transparence des conditions de la cession.** Elle a permis par son expertise et son intervention une transparence sur les valeurs transmises, le choix du meilleur projet par l'appel de candidatures, l'encadrement de la reprise par le biais d'un cahier des charges (droit de regard de la Safer), et la libération de foncier à redistribuer au profit de projets pour le territoire.

CONTACT PRESSE

Magali Fronzes, responsable communication
Tél : 05 56 69 61 62 - Mobile : 07 87 09 56 24 - Mail : m.fronzes@saferna.fr

A PROPOS DE LA SAFER

La Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) est une société anonyme, sans but lucratif, exerçant des missions d'intérêt général. La Safer est sous tutelle des ministères de l'Agriculture et des Finances. Le territoire géographique d'une Safer est celui de la Région.

Dans le cadre de ses instances, les acteurs locaux - agriculteurs, élus territoriaux, organismes environnementaux - examinent les projets de tous les candidats, attribuent les biens et orientent leurs usages en fonction de l'intérêt général. Toutes les décisions prises sont validées par les représentants de l'État.

Pour toute attribution de foncier par l'intermédiaire de la Safer, la prise de décision s'organise de la façon suivante :

1. La Safer lance un appel public de candidatures via différents supports, journaux professionnels, mairie, sites internet.
2. Le comité technique départemental émet un avis

Le comité technique départemental examine les dossiers des candidats à l'achat d'une terre ou d'une exploitation. Il rassemble dans chaque département des représentants de la profession agricole, des collectivités, de l'administration et d'organismes environnementaux. Tous les projets sont étudiés. Le comité émet un avis consultatif.

3. Le conseil d'administration décide

Après avis du comité technique, la Safer décide du candidat à retenir par décision de son conseil d'administration qui peut donner délégation à un comité dit de validation. Le conseil d'administration de la Safer Nouvelle-Aquitaine est composé de 24 administrateurs et 24 censeurs qui représentent l'ensemble des acteurs du territoire : organisations professionnelles agricoles, collectivités locales, associations environnementales, propriété rurale et forestière, ainsi que l'Etat. Il oriente son action et décide des opérations en prenant en compte les enjeux du territoire dans le respect des objectifs fixés par la Loi.

4. L'Etat valide

Les Commissaires du Gouvernement, représentants des ministères de l'Agriculture et des Finances, valident les décisions. Ils veillent à la conformité des orientations prises par la Safer avec la politique d'aménagement du territoire définie par les pouvoirs publics.

La Safer met en œuvre des missions d'intérêt général au service des politiques publiques :

- Dynamiser l'agriculture, les espaces forestiers, et contribuer au renouvellement des générations
- Accompagner le développement local
- Protéger l'environnement, les paysages, et les ressources naturelles
- Assurer la transparence du marché foncier rural et sa régulation

L'ACTIVITE DE LA SAFER NOUVELLE-AQUITAINE

En 2021

- 1 930 transactions accompagnées par la Safer qui portent sur 16 400 ha et qui concernent tous types d'exploitations agricoles ou propriétés rurales
- La Safer Nouvelle-Aquitaine analyse plus de 3 600 candidatures par an pour retenir finalement 2 400 projets
- 7 364 ha attribués au profit de 549 jeunes agriculteurs préparant leur installation, s'installant ou récemment installés
- 3 559 ha portés par la Safer au profit de l'installation de 152 jeunes agriculteurs pour un montant total de 17,5 millions d'euros

Le portage foncier est un système d'acquisition progressive de foncier mis en place en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, certains départements, des coopératives et des banques. La Safer achète le foncier et le met à disposition des jeunes agriculteurs bénéficiaires en contrepartie du versement d'un acompte sur le futur prix d'achat, pendant 5 à 10 ans. Le portage foncier permet de différer l'acquisition du foncier non bâti et ainsi de sécuriser la viabilité économique des projets d'installations agricoles.

- 797 ha stockés par la Safer pour un montant total de 3,4 millions d'euros dans l'attente d'une transmission à des jeunes agriculteurs

En partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, la Safer stocke des propriétés agricoles dans l'attente d'une transmission à des jeunes agriculteurs, soit non identifiés à ce jour, soit qui finalisent leur formation agricole ou leur dossier de financement.

- 146 jeunes agriculteurs bénéficiaires du FASCINA pour un montant total attribué de 298 984 €

Ce fond, instrument financier mis en place par la Safer Nouvelle-Aquitaine, prend en charge tout ou une partie des frais d'acte lors d'une acquisition réalisée par un JA auprès de la Safer.